

## FLASH INFO SUD AERIEN (Mai 2015 –N°1)

# RICHESSSE ET APPAUVRISSEMENT

### La crise enrichit les dirigeants et appauvrit les salariés.

L'immense fossé social entre patrons et salariés ne cesse de se creuser.

L'exemple de Mr 100000 Euros (*Alias Mr De Juniac*) percevrait plus de **80 fois par mois** le salaire de base de ses employés.

Ce sont les plus grosses entreprises "*bénéficiaires*" qui licencient le plus.

Air France, qui investit à tour de bras, va encore se séparer de 800 salariés et fermer les bases Provinces à la fin du programme ETE. Pour l'instant, on parle de 200 Pilotes réintégrés sur la base Parisienne ainsi que de nombreux départs définitifs du personnel SOL.

Encore une erreur de stratégie, de réactivité, lors des lancements en 2011 et 2012, que les salariés payent au prix fort avec Transform 2015 et bientôt Perform 2020.

La faute en revient exclusivement à la Direction qui nous fait payer le déficit de ses erreurs pendant que cette même direction augmente son salaire et se voit auréolée de primes à chaque fois qu'elle obtient des baisses de nos salaires.

A croire que les dirigeants sont plus formés dans la stratégie de la négociation que dans le développement et le fonctionnement de l'entreprise.

### Infos Brit'air

Vous remarquerez que vos salaires n'ont toujours pas augmenté (*hormis avec la prime de présentisme que certains ont eu la chance de percevoir*) malgré les déclarations de notre Chef PNC que "tout ira mieux au programme ETE".

De plus, **SUD AERIEN** doute que la situation s'améliore pour bon nombre d'entre nous.

En effet de nombreux **Charters** seraient proposés à Brit'air mais la Direction les refuserait sous le prétexte d'un manque d'effectif PNT...

Vous remarquerez qu'il subsiste toujours des prestations Equipage pitoyables malgré maintenant 1 an de "**pseudo**" négociation.

Vous remarquerez également le manque de disponibilité du personnel au siège Morlaisien (*ce qui n'est pas illogique vu les coupes subies dans les services*) lorsque vous êtes en demande d'information ou de régularisation.

Pour l'exemple, un nouveau cas de pose de congé enfant malade dont le retrait d'1/30ème de salaire a été fait sans aucune raison. En effet, la PNC a bien envoyé dans les 48 Heures les justificatifs demandés (arrêt médical + courrier justificatif du conjoint), le tout supervisé par **SUD AERIEN**.

Comment peut-on agir de la sorte ? C'est tout simplement inadmissible et irrespectueux.

De même lorsque vous posez un désidérata par mail, un service comme la planification ne vous envoie pas d'avis de prise en compte, mais par contre vous êtes sollicités à rappeler pour avaliser un message émanant de leur service.

Cela laisse toute la latitude de refuser sous le prétexte de n'avoir rien reçu et découvrir à la sortie du planning "l'oubli" comme une PNC en a fait les frais dernièrement.

**SUD AERIEN** demande que soit envoyé systématiquement **un avis de réception** au PNC quelque soit le sujet ou le service pour toute demande.

Une négociation sur la mutuelle s'engage. Ne serait-il pas logique d'intégrer celle d'Air France en tant que filiale HOP AIR FRANCE ?

### Le saviez-vous

#### Info Presse

L'antenne aéronautique du lycée Morlaisien en BAC PRO, BTS et licence de maintenance aéronautique s'est vue livrer pour l'Euro symbolique un CRJ 100 d'une valeur estimée à 2 Millions d'Euros.

*Bons vols à toutes et à tous.*

*Katell ROPARS-WINCKEL RSS SUD AERIEN*

*Eric CHALARD, secrétaire national SUD AERIEN*

**SUD AERIEN : VOTRE SOURCE D'INFORMATION**

*SUD AERIEN, un syndicat disponible 7 jours sur 7.*